



CHU Saint-Pierre  
UMC Sint-Pieter



EXPOSITION DE  
PHOTOGRAPHIES  
« À L'ABRI DE LA  
NÉONAT »  
TOUTE LA  
JOURNÉE

Photo : Céline Danloy

**22.11.24**

JOURNÉE D'ÉTUDE DES PSYCHOLOGUES DU CHU ST-PIERRE

# “L'hôpital public peut-il faire abri ?”

## ARGUMENT

*Dans le contexte de notre journée d'étude, organisée tous les deux ans, nous proposons d'interroger les notions d'accueil et d'abri dans nos pratiques cliniques, deux fonctions inscrites étymologiquement à la racine du signifiant « hôpital ». La question « L'hôpital public peut-il faire abri ? » sera au cœur de notre travail et de ses déclinaisons, dans un contexte socio-économique où la crainte du « soin à deux vitesses », ou même celle d'une impossibilité du soin, est parfois soulevée par les intervenants hospitaliers.*

*Nous déclinons la question de l'abri dans son acception la plus concrète, lieu de refuge et de soin pour les plus précaires, en questionnant ses différents aspects dans plusieurs champs cliniques : ainsi des naissances, compliquées par une (grande) prématurité et/ou des périls somatiques ; des injonctions judiciaires adressées à l'hôpital de « mettre à l'abri » des enfants en souffrance dans leur milieu de vie et en attente de « placement » ; des soins techniques et de longue durée requis pour des malades sans aucune ressources financières et sociales ; de la protection de la santé publique par l'hébergement des malades contagieux en situation d'exil ; de la désinstitutionnalisation de la psychiatrie ; des soins des personnes les plus âgées quand elles sont fragilisées, atteintes dans leur aptitude à décider d'elles-mêmes ; ou encore des accompagnements de fins de vie qui ne peuvent pas se dérouler au domicile, y compris quand le lieu de vie est la rue.*

*Nous aborderons aussi l'abri comme une notion plus vaste : l'hôpital public est lieu d'adresse de demandes d'aide à la procréation de couples ou d'individus qui ne trouvent pas à s'énoncer ailleurs ; il est lieu d'accueil des questions d'interruptions volontaires de grossesses et de demandes de stérilisation ; lieu d'accompagnement de la plainte de violences sexuelles et intimes ; premier lieu rencontré après l'accident ou l'agression qui entament l'intégrité du corps et mettent parfois l'existence en péril ; lieu aussi où l'on vient rendre visite, échanger, rencontrer l'espoir ou les mauvaises nouvelles, et, bien souvent, attendre.*

*L'abri sera donc à entendre tant du côté des « patient.e.s » que de celles et ceux qui les entourent. Et il sera logiquement question d'un possible abri de la parole, celles des bénéficiaires comme celle des intervenants, dans les deux cas engageant la notion du secret, professionnel et partagé.*

*Il s'agira enfin de faire place à un abord de l'abri à dimension subjective et singulière, qui suppose de repérer à quel autre le sujet souffrant à affaire, de mobiliser la question du transfert, et de traiter sans cesse, au un par un des situations cliniques, nos propres désirs, idéaux et fantasmes relatifs aux « bonnes pratiques », aux « bons soins », aux « thérapeutiques » et, plus généralement, à la volonté « d'aider les autres ».*

# PROGRAMME

**8h00** Accueil et petit-déjeuner

**8h45** Mots de bienvenue

- M. Dusart, médecin chef
- C. Glineur, responsable des psychologues

## Allocution d'ouverture

**9h00** Accessibilité des soins – Repères juridiques

Thérèse Locoge, Directrice juridique CHU Saint Pierre - CHU Brugmann, Maître de conférences ESP-ULB

## Matinée plénière

**Présidente, Isabelle Duret**

Dr en Psychologie ; Pr de Psychologie Clinique et de Psychopathologie (ULB) ; Cheffe du service de Psychologie du Développement et de la Famille ; Responsable du certificat en cliniques psychothérapeutiques systémiques à (ULB) ; Thérapeute de couple et de famille, formatrice à l'approche systémique à La Forestière Asbl

**Discutant, Claudio Piccirelli**

Psychologue aux marronniers depuis 2001, formateur à la forestière depuis 2009, superviseur d'équipe et individuel, thérapeute familial, expert systémique pour les cours d'assises

**09h45** Prendre soin du désir d'enfant ou ne pas en être habité : cryopréservation ovocytaire et stérilisation

Sarah Colman, clinique de PMA et Françoise Leroux, City Planning

**10h15** L'hôpital public : un abri pour les enfants victimes de violences intrafamiliales ?

Nathaniel Ottinger et Charlotte Vanhal, clinique SOS enfants

**10h45** Pause-café

**11h15** Approche pluridisciplinaire du CPVS, une double fonction: faire abri et prendre soin  
Amélie De Brabandere, clinique CPVS (centre de prise en charge des violences sexuelles)

**11h45** Une hospitalisation "sans motif" : cas clinique en service de revalidation psycho-gériatrique  
Melis Yildiz, clinique psycho-gériatrique

**12h15** Intervention des présidente et discutante, discussion avec la salle

**13h00** Lunch

**14h30** Ateliers

1. **Outreaching & Inreaching : Diminuer les seuils d'accès aux espaces hospitaliers par le mouvement**

Interstices : clinique des assuétudes, équipe mobile et Sampas, Réseau Hépatite C : Sarah Vanderwaeren, Mélanie Wernert, Müge Ozisci, Frédéric Loboz

2. **Au-delà des oppositions binaires sur l'abri : Multiplier les communs du soin**

Eleni Alevanti, Frédéric Galbrun, coordinateurs Equipe mobile de crise psychiatrique du CHU St Pierre

3. **Patients abrités, soignants exposés. Comprendre, contenir et accompagner les symptômes psycho-comportementaux des troubles neurocognitifs majeurs**

Melis Yildiz, Clara De Rauw, clinique en psychogériatrie

4. **Monsieur H., 73 ans, déni vs anosognosie: mise à l'abri des choix subjectifs dans un contexte de déficit mnésique**

Amandine Dodémont et Aurore Nerincx, clinique en revalidation neuro-locomotrice

5. **L'hôpital peut-il faire abri ? Activités cliniques en consultations de pédopsychiatrie**

Sara Kabbedijk, Laetitia De Blauwe, Zoé Campus, Déborah Quenon, clinique enfants

**16h30** Drink de clôture

## ADRESSE DU JOUR

CHU SAINT-PIERRE  
Site Porte de Hal  
FORUM  
322 rue Haute  
1000 Bruxelles

## TARIFS

**INTERNES** (personnel St-Pierre) : **gratuit**  
(lunch non-inclus) mais **inscription obligatoire** via mail

**EXTERNES** : 50€ (journée + lunch)

**ETUDIANTS** : 25€ (journée + lunch)

## PAIEMENT AU PRÉALABLE

**IBAN CHU St-Pierre :**

BE70 0910 1238 6525

**Communication :**

CR96056 – Journée PSY 2024

Inscription par mail : [journeepsy@stpierre-bru.be](mailto:journeepsy@stpierre-bru.be)

(⚠️ veuillez joindre votre preuve de paiement)